

Rémi Fraisse, 10 ans déjà !

Category: Actualité politique

écrit par jmfouquer | 30 octobre 2024

Le 26 octobre 2014, Rémi Fraisse a été tué par l'explosion d'une grenade offensive lancée par un gendarme. Cela fait dix ans que la répression policière brutale a coûté la vie à ce jeune écologiste, lors du grand rassemblement contre le projet de barrage sur la zone humide du Testet.

Il y a 10 ans, Rémi Fraisse, jeune écologiste, a été tué par un gendarme.

Par **Jean-Marie Fouquer**. Le 29 octobre 2024.

Le 26 octobre 2024, cela faisait dix ans que Remi Fraisse a été tué par l'explosion d'une grenade offensive lancée par un gendarme [Mort en s'opposant à un projet inutile](#). La grenade a atterri sur son dos et a explosé. Il en est mort. Il avait 21 ans !

C'était dans la forêt de Sivens, dans le Tarn. Les occupant·es d'une ZAD – soutenu·es par plusieurs milliers de manifestant·es écologistes – s'opposaient à un projet de barrage. Ce dernier impliquait en effet la destruction d'une zone humide pour construire une réserve d'eau dévolue à la culture industrielle du maïs.

La mort de ce jeune homme n'est pas un accident. Elle est imputable à tous ceux qui s'obstinaient depuis des mois à imposer, par la violence, un grand projet inutile bafouant la démocratie, la mobilisation citoyenne, le respect de la biodiversité.

Depuis, les grenades offensives ont été interdites dans le cadre des manifestations. En 2016, le projet de barrage a été jugé illégal !

Mais il était trop tard ! Les grands travaux inutiles avaient saccagé la zone humide du Teste. Un jeune botaniste²**Avec FNE, il faisait des relevés de la présence de la renoncule à feuilles d'ophioglosse, une fleur jaune protégée qui est aujourd'hui devenue son emblème. D'où l'image...**, militant de France Nature environnement, était mort.

On aurait pu espérer que la leçon aurait été tirée. Hélas, il n'en a rien été.

Manuel Valls osait déclarer, sans remords : « Ma politique est de débloquent ce pays ».

Le gendarme, auteur du lancer de la grenade, n'a jamais été condamné. Après enquête, la justice a ordonné un non-lieu le 9 janvier 2018. Une décision confirmée en appel deux ans plus tard en 2020 puis en cassation en mars 2021.³**[Sivens : le scandaleux rapport de l'IGGN !](#)**

Toutefois, la cour administrative d'appel a considéré qu'il y avait bien eu « une faute commise par les forces de l'ordre » et a condamné l'État, pour le préjudice moral, à verser quelques milliers d'euros à ses proches.

Mais le comportement de l'État n'a pas changé et la violence policière n'a pas diminué. Bien au contraire !

Sainte-Soline a montré l'incapacité du pouvoir à prendre en compte les oppositions citoyennes. La défense des intérêts particuliers passe toujours avant l'intérêt général. Les mensonges d'État sont restés monnaie courante. Quant à la répression policière, elle semble sans limites. Et elle continue à être couverte, voire entretenue par les ministres de l'Intérieur successifs.

Darmanin a passé un cap en qualifiant les militants écologistes d'« écoterroristes ». Il s'agit de faire peur et de jeter le discrédit sur toutes les luttes pour l'environnement et le climat ou contre le nucléaire.

Malgré la répression croissante, la révolte n'est pas éteinte !

Les mobilisations contre les divers grands projets inutiles se poursuivent : Méga-usines à bois à Guéret, LGV dans le Sud-Ouest, projets variés dans le sud-ouest de la Bretagne, construction de nouveaux EPR en Normandie, etc.

Notre engagement à résister aux projets destructeurs et à promouvoir des alternatives écologiques et solidaires se poursuivra.

C'est sans doute le meilleur hommage que l'on puisse rendre à Rémi Fraisse.

Pour compléter, vous pouvez lire :

- **[« Rémi Fraisse : 10 ans déjà »](#)** dans *France Nature Environnement*
- **« Désamorcer la rage, différer la révolte »** par Collectif dans *Terrestres*
- **[« Mort de Rémi Fraisse : 10 ans après, retour sur un tournant de la lutte écologiste »](#)** par Scandola Graziani, Elsa Souchay et JB Meybeck (dessins) dans *Reporterre*
- **[« Rémi Fraisse, 10 ans après : l'État meurtrier n'a pas étouffé le feu de la révolte »](#)** par Hervé Kempf dans *Reporterre*